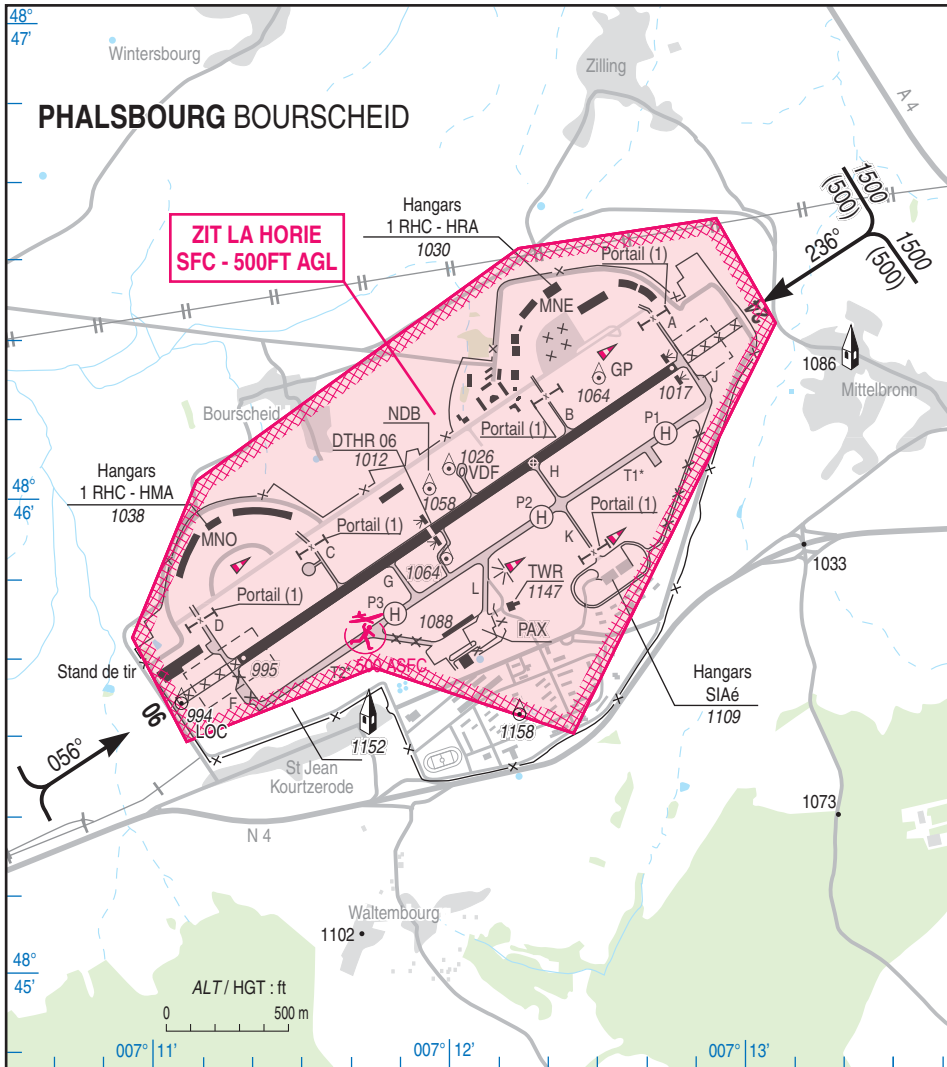


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) La Horie (AD : Phalsbourg Bourscheid LFQP)
En vigueur : Du 08 août au 06 novembre 2019

Lieu : FIR : Reims LFEE - AD : Phalsbourg Bourscheid LFQP



Extrait carte DIA « AD 2 LFQP ATT 01 » en vigueur le 03 JAN 2019

ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations défense spécifiques

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24

GESTIONNAIRE
Phalsbourg TWR

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION
CAG/CAM : pénétration interdite, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception :
- des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone ;
- des aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'Etat télé pilotés ;
- des aéronefs en provenance ou à destination de l'AD de Phalsbourg-Bourscheid ayant obtenu l'autorisation du gestionnaire ;
- l'activité d'aéromodélisme régie par protocole avec le gestionnaire reste utilisable.

STATUT
Zone interdite temporaire qui coexiste avec la zone LF-R 150 A lorsqu'elle est active.

SERVICES RENDUS
Information et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZIT LA HORIE

48° 45'38" N, 007° 10'56" E
 48° 45'24" N, 007° 11'07" E
 48° 45'34" N, 007° 11'45" E
 48° 45'25" N, 007° 12'25" E
 48° 46'20" N, 007° 13'06" E
 48° 46'34" N, 007° 12'54" E
 48° 46'30" N, 007° 12'14" E
 48° 45'59" N, 007° 11'09" E
 48° 45'38" N, 007° 10'56" E

SFC / 500ft AGL